

1°) Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mai 2019

Le compte-rendu de la séance du 28 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

2°) Présentation du bilan du Projet de territoire 2014-2020

Intervention de Patrice PAGEAUD, Président et Yann THOMAS, DGS de la Communauté de Communes du Pays des Achards. ([Annexe 1 de ce compte-rendu](#))

3°) Intercommunalité

3.1. – Comptes-rendus conseil communautaire du 29.05.2019 et 12.06.2019

Monsieur le Maire présente les principaux points abordés lors de la séance du 29 mai 2019. Pas d'observations de l'assemblée.

Concernant la séance du 12.06.2019, le conseil communautaire a approuvé le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de PLUIh valant Plan Local de l'Habitat.

L'avis des conseils municipaux est sollicité. Il est proposé d'étudier ce point lors de la séance du 23 juillet 2019.

4°) Urbanisme et Travaux

4.1. – Approbation de l'avant-projet sommaire Espace Clémenceau

Monsieur le Maire présente l'avant-projet sommaire des aménagements de voirie et stationnements de l'espace commercial Clémenceau. Monsieur le Maire indique néanmoins que certaines prestations ne seront pas retenues, notamment sur des propositions dépassant les limites de prescriptions du projet.

Monsieur le Maire précise en outre que les commerçants de cet espace ont été consultés pour avis.

Certains détails, notamment dans les logiques de circulation restent à affiner mais néanmoins, à l'unanimité le conseil municipal se prononce favorablement pour ce projet au stade APS.

Les travaux seraient programmés à l'horizon du 2nd semestre 2020. Cependant, Monsieur le Maire indique que le travail conduisant à l'avant-projet définitif sera réalisé rapidement. En effet, ce projet intègre le programme de voirie en agglomération 2019. Afin de lancer une consultation commune aux 3 projets développés dans le programme de voirie, il est donc nécessaire d'arrêter l'ensemble des projets prochainement.

4.2. – Approbation de l'avant-projet sommaire aménagement de voirie du Complexe Sportif

Monsieur le Maire présente 2 scénarios relatifs aux aménagements de voirie et stationnement au stade avant-projet sommaire. Le coût du projet est sensiblement le même quelle que soit l'orientation retenue soit 190 000€ HT.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le choix d'un avant-projet sommaire.

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue, le conseil municipal :

- **RETIENT** l'avant-projet sommaire 1 (implantation du futur city-stade à proximité du terrain de football).

5°) Finances

5.1. – Approbation du Rapport d'Analyse des Offres du marché travaux de construction du Club House

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres relatif au marché de travaux de construction d'un club-house au tennis.

CREATION D'UN CLUB HOUSE DE TENIS							
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES							
N° et intitulés lots	Estimations APD	Classement proposé par la maîtrise d'œuvre					
	Estimations (HT)	Entreprises	Montant à l'ouverture (€ HT)	Montant après vérification (€ HT)	Montant TTC total final	Ecart par rapport à l'estimation en € HT	Ecart par rapport à l'estimation en %
Lot n° 01 - GROS ŒUVRE - VRD	29 589,85 €	ELIE LAURENT	34 304,55 €	36 031,10 €	43 237,32 €	6 441,25 €	21,77%
Lot n° 02 - CHARPENTE BOIS	33 500,00 €	VIE BOIS	40 046,00 €	40 046,00 €	48 055,20 €	6 546,00 €	19,54%
Lot n°03 - COUVERTURE	20 413,20 €	estimation	10 000,00 €	10 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00%
Lot n°04 - BARDAGE BOIS		VIE BOIS	13 625,00 €	13 625,00 €	16 350,00 €	3 211,80 €	30,84%
Lot n°05 - MENUISERIES EXT	28 300,00 €	LEB MENUISERIES	20 180,00 €	20 180,00 €	24 216,00 €	-8 120,00 €	-28,69%
Lot n°06 - MENUISERIES INT	4 636,20 €	estimation	4 636,20 €	4 636,20 €	5 563,44 €	0,00 €	0,00%
Lot n°07 - CLOISONS	11 085,25 €	LILIAN	13 050,14 €	12 900,00 €	15 480,00 €	1 814,75 €	16,37%
Lot n°08 - REVETEMENT DE SOL	5 436,65 €	GERALD TOUZEAU	5 083,82 €	5 083,82 €	6 100,58 €	-352,83 €	-6,49%
Lot n°09 - PEINTURE	6 550,00 €	estimation	6 550,00 €	6 550,00 €	7 860,00 €	0,00 €	0,00%
Lot n°10 - ELECTRICITE	23 500,00 €	BESSE SARL	10 022,00 €	12 331,00 €	14 797,20 €	-1 569,00 €	-11,29%
Lot n°11 - PLOMBERIE		BESSE SARL	6 567,00 €	6 567,00 €	7 880,40 €	-3 033,00 €	-31,59%
TOTAL € H.T.	163 011,15 €		164 064,71 €	167 950,12 €	201 540,14 €	4 938,97 €	3,03%

A noter que pour 3 lots (couverture, peinture et menuiseries intérieures), aucune offre n'a été reçue. Ceux-ci sont donc déclarés infructueux.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour le rapport d'analyse des offres présenté par Monsieur le Maire
- **RETIENT** l'ensemble des offres classés 1ères, offres mieux-disantes de ce marché de travaux, dont le montant s'élève à 146 763,92 HT (pour 8 lots attribués sur 11),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

5°) Questions diverses

*** Point travaux en cours :**

* Peupleraie des Fontenelles : Monsieur le Maire précise au conseil municipal que la société GARNICA doit procéder à l'enlèvement des troncs stockés au Lotissement Le Vivier fin juin. Il indique que le résultat de cette opération n'était pas celui espéré même s'il était nécessaire de procéder à l'abattage des peupliers.

Monsieur le Maire précise qu'il est en contact avec plusieurs entreprises spécialisées pour réaliser un nettoyage adéquate de la zone qui ne peut rester en l'état.

Il souhaiterait ainsi que le nettoyage se fasse au cours de l'été avec reboisement dès cet automne.

*** Plateaux Rue Jean Yole**

Les travaux avancent convenablement. Certains conseillers estiment que la signalisation manque de visibilité. Ce point sera abordé lors d'une prochaine réunion de chantier.

Jean-Philippe GUEDON s'interroge sur le passage des engins agricoles une fois les travaux terminés. Cet axe est considéré par l'agence routière comme prioritaire en terme de sécurité et de ralentissement de la circulation routière. C'est un enjeu fort sur lequel les études ont été réalisées.

*** Compte-rendu des commissions municipales :**

- conseil d'école : 18 juin 2019. Corinne POTHIER précise les principaux points abordés. Les effectifs prévisionnels sont stables (autour de 114 élèves). Fin des classes ouvertes à partir de la rentrée 2019. Changement de circonscription (rattachement à La Roche-sur-Yon). Au niveau des investissements, des devis seront établis pour la rénovation d'une classe (abaissement plafond, électricité, isolation...).

- CME : projets en cours. Peggy POTEREAU précise que l'action de lutte contre le gaspillage se termine prochainement avec notamment une Portes Ouvertes le 29 juin au Restaurant Scolaire. Fin de mandat le 2 juillet avec une petite soirée conviviale.

*** Agenda des manifestations :**

- 12 juillet : fête communale au Plan d'eau en partenariat avec JCN et STUDIO 430

- 25 juillet : Jaunay'stivals en partenariat avec Droopy Pool et APEL St-Pierre

- 21 et 22 septembre – 28 et 29 septembre : exposition culturelle

Prochain Conseil Municipal : mardi 23 juillet 2019 à 20h